REUNION DE CONSEIL DU 25/06/2019

Absente  : Mme Sabine ALLAIN.

Excusés  : M. Dominique PIERRE a donné procuration à M. Sébastien FLEUROT.

M. Patrick BERNARDIN a donné procuration à Mme Sandrine THIERIOT.

M. Mathieu RUBBEN a donné procuration à M. Gérard VAUCHEL.

M. Bruno CHARTON n’a pas donné de procuration.

La séance est ouverte à 20h40 par M. le Maire.

M. Gérard VAUCHEL est secrétaire de séance conformément à la décision prise pour la durée du mandat …..

Lecture et signature du PV de la réunion de conseil du 26/04/2019.

\_1 Tarif assainissement :

Le conseil approuve à l’unanimité des votants soit 13 voix :

A - un complément de délibération du précédent conseil concernant les tarifs d’assainissement pour les particuliers, qui fixe le tarif d’assainissement pour les commerces à 0,15 e/m3.

B – le devis de l’entreprise EARL Du Sautez à hauteur de 2395 € HT pour la vidange des deux grosses fosses communales et des douze fosses individuelles qui relèvent de l’assainissement collectif.

\_2 Echange terrain :

Le conseil approuve à l’unanimité des votants soit 13 voix l’envoi d’un courrier à la SCI des Cascades proposant une répartition des frais d’échange des parcelles à partir de l’état global des frais engagés (bornage, partition cadastrale et frais de notaire), rappelant que lors des précédents échanges opérés entre la commune et des particuliers les frais ont toujours été partagés..

\_3 Contrats de travail :

Le conseil approuve à l’unanimité des votants soit 13 voix les reconductions et modifications de contrat de certains personnels suite au départ en retraite de Mme Yolande POIROT :

A – Mme Sabine GIOVANELLI : contrat de 8h/semaine reconduit

B – Mme Priscilla GRANDEMANGE : contrat de 17h30 semaine au lieu de 14h/semaine (après accord du comité technique du centre de gestion).

C – Mme Carole DUBY : contrat de 17h30/semaine au lieu de 15h/semaine. (après accord du comité technique du centre de gestion).

D – Mme Karine VILLEMIN en contrat à 20h/semaine jusqu’au 31/10/2019 verra son contrat reconduit pour une durée d’un an à compter de cette date.

E – Mme Anne-Marie COLLOT pour un contrat à l’essai de trois mois, à la demande de l’intéressée, à compter du 01/08/2019 pour une durée de 17h/semaine.

.

\_4 Répartition FPIC :

Le conseil accepte à l’unanimité des votants, soit 13 voix l’octroi à la commune d’une somme de 18279 € de la part de la CCHV (Communauté de Communes des Hautes Vosges) dans le cadre du FPIC (Fonds national de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales).

\_5 Achat matériel :

Le conseil approuve à l’unanimité des votants, soit 13 voix l’achat auprès de la société LOCATENTES de 2 bâches ignifugées de couverture pour les chapiteaux pour la somme de 1931 € HT en remplacement des toiles actuelles déchirées devenues inutilisables.

\_6 Préemption parcelles boisées :

Le conseil approuve à l’unanimité des votants, soit 13 voix la préemption des parcelles cadastrées F29, F630 d’une superficie totale de 1,557ha pour la somme de 4900 €

.

\_7 Tarif vaisselle:

Le conseil approuve à l’unanimité des votants, soit 13 voix la tarification de remplacement de la vaisselle cassée lors des locations de la salle polyvalente selon le prix de la dernière facture d’achat, afin que la Trésorerie puisse encaisser les remboursements.

\_8 Presbytère:

Le conseil approuve à l’unanimité des votants, soit 13 voix la régularisation de délibération acceptant le retour du presbytère dans la gestion communale après sa sortie des Biens Indivis pour vente.

\_9 Conseillers Communautaires :

Le conseil approuve à l’unanimité des votants, soit 13 voix le maintien à 49 du nombre de conseillers communautaires de la CCHV.

\_10 Questions diverses :

A \_ Le conseil approuve à l’unanimité des votants, soit 13 voix l’adhésion de la commune à l’ADEMAT (Association de Défense de la Maternité de Remiremont) à hauteur de 20 € annuels par solidarité avec les défenseurs des territoires.

D \_ La commune a reçu une demande en urgence de la part de Lanarché pour organiser un marché hebdomadaire sous la halle de TENDON suite à des différends avec la commune de Docelles. La situation étant encore confuse et l’organisation d’un tel marché demandant concertation avec les associations locales, la commune n’a pas donné de suite favorable à cette demande dans l’immédiat.

E \_ Le 5 Juillet à 18h30 : rassemblement sous la halle des militants anti-pesticides « Nous voulons des coquelicots »

F \_ Un concert organisé par le FSE du collège de Le Tholy aura lieu sous la halle le 29 Juin

G \_ La procédure des inscriptions à l’école sera remise à plat pour la prochaine rentrée 2019

L’ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 h 00.